

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA CHARENTE**

Etablissement Public créé par le Décret du 5 octobre 1931

68, avenue Gambetta

16000 ANGOULEME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA CHARENTE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2017)**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale réunie le 19 juin 2013, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon

rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fédération, j'ai vérifié le caractère approprié de ces méthodes et les informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport de la Commission des Finances et des autres documents adressés aux membres de la Compagnie

J'ai procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Commission des Finances et dans les autres documents adressés aux membres de la Compagnie sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Commission des Finances dans sa séance du 26 avril 2018.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Compagnie.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême, le 27 avril 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, vertically oriented oval shape with a small, stylized figure at the bottom, resembling a person or a character.

Didier RAMMELAERE

Chambre de Métiers de la Charente

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	10 256	9 051	1 204	1 860
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	32 673	23 543	9 130	7 203
		immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	42 930	32 595	10 334	9 063
	Immobilisations corporelles	Terrains	58 813	5 626	53 187	54 185
		Constructions	2 439 927	760 728	1 679 198	1 711 516
inst.techniques, mat.out.industriels		734 860	501 385	233 475	234 611	
Autres immobilisations corporelles		1 356 813	959 132	397 681	164 081	
immobilisations grevées de droits						
	immobilisations corporelles en cours	406		406	406	
	Avances et acomptes					
	TOTAL	4 590 821	2 226 872	2 363 949	2 164 800	
Immobilisations financières	Participations	28 278		28 278	25 820	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres Immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	21 256		21 256	20 606	
	TOTAL	49 535		49 535	46 426	
Total I		4 681 287	2 259 467	2 423 819	2 220 291	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	37 167		37 167	71 153
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis	3 082		3 082	
		Marchandises				
		TOTAL	40 250		40 250	71 153
	Avances et acomptes versés sur commande					
Créances	Créances usagers et comptes rattachés	226 551	35 134	191 417	166 374	
	Autres créances	1 955 462		1 955 462	1 677 860	
	TOTAL	2 182 013	35 134	2 146 879	1 844 234	
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	34 087		34 087	39 687	
	Charges constatées d'avance (4)	34 963		34 963	28 920	
	Total II	2 291 315	35 134	2 256 181	1 983 994	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		6 974 602	2 294 602	4 680 000	4 204 286	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Documents réunis
 au Comptable
 Commissaire aux Comptes

Chambre de Métiers de la Charente

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	2 066 089	2 066 089
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	942 685	829 487
		Report à nouveau	-882 188	-811 159
		Résultat de l'exercice	14 456	42 169
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	369 567	204 757	
	Provisions réglementées			
	Droit des propriétaires (commodat)			
Total I		2 510 610	2 331 344	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
Total II				
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	621 320	574 714	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	13 571		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	784 301	489 605	
	Dettes fiscales et sociales	718 663	729 100	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	21 515	31 991	
	Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	10 018	47 529		
Total III		2 169 389	1 872 942	
Écart de conversion passif IV				
Total du passif (I+II+III+IV)		4 680 000	4 204 286	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	2 155 818	1 872 942	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés	Sur legs acceptés			
	Autres			

Documents remis
 au Comptable
 Commissaire aux Comptes

Chambre de Métiers de la Charente

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			
	Production vendue : Biens	25 274	5 800	
	Services liés à des financements réglementaires	246 678	217 080	
	Autres services	826 383	803 476	
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 098 336	1 026 358	
	Production stockée	3 082		
	Production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Cotisations			
	Dons			
	Legs et donations			
	Subventions d'exploitation	4 403 465	4 490 700	
	Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	152 951	20 976		
Autres produits	949 917	877 126		
Total des produits d'exploitation I		6 607 753	6 415 161	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	489 801	372 547
		Variation de stocks	33 985	-8 333
	Autres achats et charges externes (1)		983 491	986 208
	Impôts, taxes et versements assimilés		261 708	251 928
	Salaires et traitements		3 230 689	3 204 042
	Charges sociales		1 384 051	1 360 007
		amortissements	194 581	181 484
	Dotations	· sur immobilisations		
	d'exploitation	· sur actif circulant : provisions		
		· pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association		16 374	23 534
Autres charges		60 738	69 609	
Total des charges d'exploitation II		6 655 423	6 441 030	
Résultat d'exploitation (III)		-47 670	-25 869	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III			
	Déficits ou excédents transférés IV			
Produits financiers	Produits financiers de participations	3	2	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		15	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers V		3	18	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées		782	
	Différences négatives de change	201		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières VI		201	782	
Résultat financier (VII)		-197	-764	
Résultat courant avant impôt (I + III + IV + V - VI)		-47 867	-26 632	
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier			

**Document soumis
 au contrôle du
 Commissaire aux Comptes**

Chambre de Métiers de la Charente

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	758	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	113 057	82 977
	Reprises sur provisions et transferts de charges	8 846	
	Total des produits exceptionnels VII	122 662	82 977
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 265	184
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 072	13 990
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	60 337	14 175
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		62 324	68 802
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+II+V+VII+IX+XII)		6 730 419	6 498 157
Total des charges (III+IV+VI+VIII+X+XIII)		6 715 962	6 455 988
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		14 456	42 169
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Documents soumis
au Comité du
Commissaire aux Comptes



KPMG Entreprises
Région Ouest
51 Rue Leclerc Chauvin
BP 92310
16023 Angoulême Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5.45.90.37.00
Télécopie : +33 (0)5.45.90.37.01
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

*Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2017*

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente
Rue Gambetta – 16000 ANGOULEME
Ce rapport contient 10 pages

Document remis
au Contrôleur
Commissaire aux Comptes

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice
1.1	Evénements principaux de l'exercice
1.2	Principes, règles et méthodes comptables
1.2.1	Présentation des comptes
1.2.2	Méthode générale
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation
1.2.4	Changement de méthode de présentation.
2	Informations relatives au bilan
2.1	Actif
2.1.1	Tableau des immobilisations
2.1.2	Tableau des amortissements
2.1.3	Immobilisations incorporelles
2.1.4	Immobilisations corporelles
2.1.5	Immobilisations financières
2.1.6	Evaluation des stocks
2.1.7	Créances
2.1.8	Produits à recevoir
2.1.9	Charges constatées d'avances
2.2	Passif
2.2.1	Fonds associatifs
2.2.2	Report à nouveau avant répartition du résultat
2.2.3	Provisions pour risques et charges
2.2.4	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires
2.2.5	Etat des dettes
3	Informations relatives au compte de résultat
3.1	Ventilation des produits d'exploitation
3.2	Informations relatives au personnel
3.3	Résultat par activité ou établissement

Documents soumis
au Contrôleur
Commissaire aux Comptes

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait majeur n'est à mentionner au plan des évènements principaux.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ☐ le bilan,
- le compte de résultat,
- ☐ l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

La chambre de métiers respecte également les préconisations du plan comptable des Chambres de Métiers applicable depuis le 1^{er} janvier 2012.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation.

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

Document soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

De nombreux éléments hors service (matériel et outillage, mobilier et matériel de bureau, matériel informatique) sont sortis de l'actif et ce pour un montant de 1 051 411 €. La valeur nette comptable est nulle, tous les éléments concernés sont amortis.

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2.1.4.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Installations techniques,	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	28 278
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres, dépôts et cautions	21 256
Prêts	

2.1.6 Evaluation des stocks

Les stocks suivants : matières premières, combustibles, produits finis concernant le CFA sont évalués au prix de la dernière facture fournisseur TTC.

Documents soumis
au Commissaire aux Comptes
DK

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	191 417	191 417	
Charges constatées d'avance	34 963	34 963	
Autres	1 955 462	1 955 462	
TOTAL	2 181 842	2 181 842	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

Les autres créances concernent essentiellement des subventions à recevoir (région FSE)

2.1.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir pour l'exercice concernent :

➤ Factures à établir de formation	25 774 €
➤ Autres produits à recevoir	121 142 €
- Dont formations	57 950 €
- Dont taxe CRM	44 900 €
- Dont sinistres	11 500 €
- Dont autres	6 792 €

Soit un total de 146 916 €.

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2.1.9 Charges constatées d'avance

Elles représentent 34 964 € et concernent l'exploitation. Elles sont composées d'abonnements, de cotisations, de maintenance ou d'assurances diverses.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 066 089			2 066 089
Valeur du patrimoine intégré				-
Fonds statutaires	2 066 089			2 066 089
Apports sans droit de reprise				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				-
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				-
Réserves	829 487	113 198		942 685
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-
Autres réserves ⁽²⁾	829 487	113 198		942 685

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2.2.1.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports				-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				-
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				-
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	204 757	250 602	85 792	369 567
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (Commodat)				-

De nombreuses sorties ont été effectuées et ce, en liaison avec les immobilisations subventionnées.

2.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées : - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'établissement	882 188	
SOLDE	882 188	-

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R. charges incluses		119 100	119 100
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

— Description des régimes et de leur système de financement :

Chaque personne du service a droit à une indemnité basée sur un acquis de **30 points** par an, multiplié par le nombre d'années de présence.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	784 301	784 301		
Dettes fiscales et sociales	718 663	718 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 086	35 086		
Produits constatés d'avance	10 018	10 018		
TOTAL	1 548 068	1 548 068	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres	1 098 337
Subventions et produits sur exercices antérieurs	4 403 466
Reprises d'amortissements et transferts de charges	152 951
Autres produits	952 999

3.2 **Total** **6 607 753**

3.3 Informations relatives au personnel

Composition de l'effectif : 132 personnes réparties ainsi :

- 20 élus
- 64 cadres
- 24 employés
- 24 Etam

3.4 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
<i>Gestion propre :</i>		
CMA		+ 103 003
<i>Gestion sous contrôle de tiers financiers :</i>		
CFA	-88 546	
Résultat de l'exercice		+ 14 456

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

Chambre de Métiers de la Charente

Immobilisations		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	91 477	5 245	53 793		42 930
	Total II	91 477	5 245	53 793		42 930
Immobilisations corporelles	Terrains	61 233		2 419		58 813
	Constructions	2 525 460	4 301	89 834		2 439 927
	Install. techn., matériel, outillage	961 229	85 030	311 398		734 860
	Install.générales, ag. am. divers	475 664	13 808	138 641		350 831
	Matériel de transport	45 830	14 800	863		59 767
	Mat. bur. et informatique, mobilier	1 128 859	271 816	454 461		946 215
	Immob. corp. en cours	406				406
	Avances et acomptes					
	Total III	5 198 684	389 756	997 618		4 590 821
Immobilisations financières	Participations	25 820	2 458			28 278
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	20 606	650			21 256
	Total IV	46 426	3 108			49 535
Total général (I+II+III+IV)		5 336 588	398 109	1 051 411		4 683 287

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

Chambre de Métiers de la Charente

Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	82 413	3 974	53 793		32 595
	Total II	82 413	3 974	53 793		32 595
Immobilisations corporelles	Terrains	7 048	997	2 419		5 626
	Constructions	813 944	36 618	89 834		760 728
	Install. techn., matériel, outillage	726 617	86 165	311 398		501 385
	Install. générales, ag. am. divers	382 609	18 951	138 641		262 918
	Matériel de transport	26 470	7 463	863		33 070
	Mat bur. et informatique, mobilier	1 077 193	40 410	454 461		663 142
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	3 033 883	190 607	997 618		2 226 872
Total général (I+II+III)		3 116 297	194 581	1 051 411		2 259 467

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

Chambre de Métiers de la Charente

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif	85 371			85 371
	Autres réserves	744 116	113 198		857 314
	Total réserves	829 487	113 198		942 685
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges				
	Total				
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers	43 980		8 846	35 134
	Autres provisions pour dépréciation	138 932		138 932	
	Total	182 912		147 778	35 134
Total général des provisions et dépréciations		182 912		147 778	35 134
Dont dotations et reprises : - d'exploitation				138 932	
- financières				8 846	
- exceptionnelles					

Documents soumis
au Contrôle du
Commissaire aux Comptes

